

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE**

Nombre de Conseillers Municipaux : **Séance du 27 juin 2022**

En exercice 14
Présents 14
Votants 14

**L'an deux mil vingt deux
le vingt-sept juin à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.**

Date de la convocation
20 juin 2022

**Présents : MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, THÉPAUT
Isabelle, ÉON Christophe, Mme HUBERT Armelle, DELÉPINE Didier,
MANROT Crystel, JACOB Erwan, AULNETTE Maïwenn, RENAUD
Sébastien, BOULIGAND Laëtitia, JARDIN Jeffrey, ROULLEAUX
Adrien, GUIHEUX Monique**

Absents excusés :

Pouvoirs : néant

Madame Armelle HUBERT a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération

N°2022-06-10 Choix prestataire restauration

Madame le Maire rappelle aux élus du Conseil Municipal que le contrat de prestation avec Armonys Restauration concernant la confection des repas au restaurant scolaire et à l'ALSH arrive à son terme le 29 août 2022. Une consultation a été lancée, à laquelle quatre entreprises ont répondu : Restoaria, API Restauration, Agora Services et Armonys Restauration.

Madame BERTIN présente le rapport d'analyse des offres préparé par les services de la commune.

Après délibération et analyse du rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'attribuer le marché restauration scolaire à la société Armonys Restauration, sise à Vannes, pour un contrat d'un an renouvelable 3 fois, à compter du 29 août 2022.
- AUTORISE Mme le Maire à signer le contrat avec Armonys Restauration
- AUTORISE Mme le Maire à notifier les résultats de la consultation aux entreprises ayant répondu
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté. Pour extrait conforme à l'original.

Le Maire.



Le Maire
Isabelle BERTIN